

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - BILAN 2024

ASSOCIATION « GUITARES EN CHANSONS »

Mercredi 05 mars 2025, Salle des Fêtes de LAGORCE.

Début de séance : 20 h 32 mn 26 s

ADHERENTS 2024 = 45 QUORUM = 23

- 21 présents :

19 adhérents :

Christian SAPIN, Sylvie CANTA , Eric BENOIST, Sadek MOHAMED,
Hervé OZIL, Jean Claude SURREL, Patrick GANNEAU, Antoine MANNINA,
Christian FABRE, Michel DOYARD, Noël BROTTES. Alain CANTA,
Monique TOURREL, Jean Claude TRAVART, Françoise TRAVART,
Brigitte DE POOTER, Christian FABRE, Aimé MOHAMED, Patrick MAZELLIER,
Patricia BROTTES.

2 invités : Bernard CHEVILLAT
Annette GRÄNICHER

- 10 procurations :

Anne Marie CHAMPETIER à Christian SAPIN
Joseph PACCOUD à Christian FABRE
Marie Claire DUPUY à Patrick GANNEAU
Geneviève Mathieu à Sadek MOHAMED
EUGENE ELECTRE à Sadek MOHAMED
Dominique HEMOUS à Jean Claude SURREL
Nicolas PEROL à Antoine MANNINA
Emmanuel MICHARD, à Patrick GANNEAU
Jean Jaques PAGANELLI à Sadek MOHAMED
Françoise MAZELLIER à Christian FABRE

29 PRESENTS OU REPRESENTES : 29/45 QUORUM ATTEINT

L'ASSEMBLEE GENERALE PEUT VALABLEMENT DELIBERER.

Mesdames Messieurs, chers amis musiciens, bonsoir et merci d'être présents pour notre assemblée générale 2024.

Je tiens à saluer et remercier la nouvelle municipalité de LAGORCE représentée par son nouveau Maire Monsieur Bernard CHEVILLAT, qui nous accueille ce soir, et j'ai une pensée amicale pour l'ancienne équipe municipale et sa mairesse Joëlle ROSSI qui a accueilli l'Association GUITARES EN CHANSONS en ses murs, ce qui nous a permis de démarrer le premier concert de notre association le 19 janvier 2022 dans la magnifique salle de concerts ... LA CRYPTTE sur la commune de LAGORCE.

Cette forte implication locale, depuis, nous permet de créer une animation culturelle et musicale régulière toute l'année.

LA CULTURE LOCALE DU SUD ARDECHE S'EN TROUVE CONFORTEE, ET GRANDIE.

A présent, nous allons dérouler l'ordre du jour:

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L' AG 2023:

Disponible sur le site guitaresenchansons.fr

Vote : UNANIMITE

2) BILAN MORAL DU PRESIDENT :

Notre troisième saison 2024 s'est déroulée dans des bonnes conditions, la CRYPTTE est une salle magique adaptée aux concerts, sa jauge peut atteindre 155 personnes assises.

Les dates de nos programmations ont été validées par le duo constitué de Violette EGON (Mairie), et Briec MEVEL (Mandataire), tous deux gestionnaires délégués par la mairie de LAGORCE.

Nous n'avons cependant pas eu la chance de compter parmi nous ces deux référents lors de nos soirées mensuelles, et nous le déplorons.

Pour finir, le problème principal soulevé sur cet exercice aura été la déprogrammation de notre soirée du vendredi 13 décembre 2024 faute d'accord avec la municipalité de LAGORCE.

(Il est vrai qu'un vendredi 13 ... ça pouvait être sans doute porteur d'un risque potentiel pour les superstitieux ... Au final, on peut dire que nous l'avons échappé belle !?, mais quand même nous n'avons pas pu fêter NOËL ensemble ... DOMMAGE !!!)

A noter que cette saison nous avons fait l'acquisition d'un matériel de sonorisation complet pour un montant de (1576.69€) qui nous permet d'être complètement autonome au niveau du son.

Eric BENOIST en est le régisseur, de même il assure à chaque fois l'enregistrement des images de la soirée qui font l'objet d'une publication sur notre site :

guitaresenchansons.fr

Sadek MOHAMED, et Noël BROTTES ont pour mission d'assurer la mise en place et l'agencement du matériel, et de la scène entre chaque changement de plateau.

Anne Marie CHAMPETIER, et Antoine MANNINA gèrent la buvette.

Sylvie CANTA et moi même assurons la comptabilisation des recettes (urne et buvette) après chaque soirée, et j'assure la présentation des programmes des soirées.

Nous avons mis en place depuis le démarrage de l'association, une petite collation réservée aux membres du CA à l'origine, mais progressivement, ... des adhérents ou pas nous ont rejoint... De fait cela est devenu un peu auberge espagnole.

Cela pose quand même le problème de la logistique à mettre en œuvre pour une bonne anticipation des achats.

Il est important désormais que l'on sache à l'avance qui mange, et qui apporte.

Les personnes qui viennent avec un plat sont exonérées de la participation des 5€ demandés.

Il faut aussi prendre conscience que l'on ne pourra pas élargir indéfiniment le nombre de personnes à table.

Sylvie est à ce titre la principale, pour ne pas dire la seule organisatrice de ce repas.

La buvette a été assurée par Antoine MANINNA et Anne Marie CHAMPETIER qui ne souhaite pas renouveler son mandat pour raisons personnelles cette année.

Elle restera tout de même adhérente pour 2025.

Merci encore à Anne Marie pour son investissement, sa gentillesse et son sourire communicatif ...

Il conviendra à présent de trouver, et valider un/une candidat/te pour tenir son poste.

A noter que la buvette génère depuis le début de nos soirées une recette jugée plutôt faible eu égard au travail de manutention que cela représente (30 à 50€).

Force est de constater malgré ce constat, que l'entracte mis en place est le bienvenu, il permet de faire une coupure de 15 à 20 minutes, et les échanges autour d'une boisson sont un plus pour une bonne partie du public, sans compter ceux qui pratiquent la pose cigarette.

Malgré ce constat, une évidence aussi ... beaucoup de personnes ne décollent pas de leur siège et attendent patiemment le redémarrage de la deuxième partie.

Au cours de notre troisième saison, nous avons organisé, 9 soirées ENTREE LIBRE ET GRATUITE, plus 2 concerts estivaux ... ainsi que 11 réunions de préparation des soirées chez ERIC à MAISONNEUVE.

V 19/01/2024

V 09/02/2024

V 22/02/2024 Assemblée Générale (14 présents, 10 absents excusés,

9 procurations ... avec présents et/ou représentés nous étions 23 pour un quorum à 21)

V 08/03/2024

V 19/04/2024

V 17/05/2024 94 spectateurs un record en 2024.

V 07/06/2024

V 19/07/2024 Concert groupe EUGENE ELECTRE

V 16/08/2024 Concert Aimé MOHAMED, validé après avoir eu au préalable le désistement de 3 candidats potentiellement intéressés :

Le groupe jazz manouche de Patrick MAZELLIER.

La chanteuse Elisabeth AUDIGIER.

La chanteuse Hélène DESCHAMPS.

V 20/09/2024

V 18/10/2024 Octobre ROSE (Don de 500€ à virer à LA LIGUE)

V 22/11/2024

POUR FINIR ...

ANNULATION de la soirée du vendredi 20 décembre 2024. Cette décision a de toute évidence affecté l'ensemble du CA.

A chaque fois, le CA se réunit dans la convivialité chez Eric BENOIST la semaine qui précède, pour valider la liste des intervenants déclarés, et choisir la chanson collective finale qui est mise en forme, et publiée aux intervenants inscrits par Sadek MOHAMED notre secrétaire, et distribuer les affiches à placarder par secteurs géographiques.

Nous allons faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour financer une partie de notre sonorisation, et une demande de subvention de fonctionnement auprès de la Mairie de Lagorce.

Suite à la démission de la totalité du conseil municipal de Lagorce il y a eu élection d'une nouvelle équipe le dimanche 20 octobre 2024. Le nouveau maire est Bernard CHEVILLAT et les 2 délégués responsables de la CRYPTTE mis en place sont : Sylvie CANTA et Hervé OZIL.

Nous comptons bien sûr sur leur bienveillance dans l'attribution des dates sollicitées par Guitares en Chansons.

Qu'ils soient félicités au nom du CA pour leur élection.

Nous serons assurés au moins de par leur participation à chaque soirée, et de fait de la présence d'un représentant de la municipalité de LAGORCE.

Nous avons été sollicités par Patrice JANIA, sous couvert de l'association du Centre de la Guitare, à 2 réunions à Thueyts les 19/11/2024 (Sadek et moi) et 18/02/2025 (Sadek, Noël et moi), dont l'objet visait la mise en place de FESTIGUITARE les 03/04/05 juillet 2025.

Suite à ces 2 participations, le CA du 18/02/2025 avait donné un accord de principe à l'unanimité pour participer à ce projet, et faire une animation musicale sur les deux marchés de THUEYTS le 04 juillet, et MONTPEZAT le 05 juillet de 11h à 12h. Malheureusement faute de subventions, et de la participation de certaines communes, le projet est donc ANNULÉ pour cette année

Voilà synthétisé dans les grandes lignes le BILAN DES ACTIVITES de notre association pour 2024. Pour conclure, je remercie chaleureusement l'ensemble des membres du CA pour leur investissement, leur bonne humeur, et la camaraderie qui émane du groupe, tout au long de l'année dans notre CA. Merci à Sylvie, Anne Marie, Sadek, Eric, Antoine et Noël.

3) BILAN FINANCIER DE LA TRESORIERE :

La parole est à Sylvie CANTA pour exposer le bilan financier 2024 et présenter le budget prévisionnel pour 2025.

COMPTE COURANT n° 00193069088

ASSOCIATION GUITARES EN CHANSONS BILAN DE FONCTIONNEMENT 2024

LIBELLES	RECETTES	DEPENSES
ADHESIONS 40x20€ 2x8€ 6€x3	834,00 €	
SUBVENTION MUNICIPALE	150,00 €	
RECETTE CHAPEAU	1 494,80 €	
RECETTE BUVETTE	431,58 €	
PARTICIPATION REPAS DU SOIR	186,00 €	
REGUL BILLET 5€	5,00 €	
OUVERTURE DU COMPTE EPARGNE		10,00 €
PLACEMENT		500,00 €
ACHAT BOISSONS BUVETTE		228,12 €
ACHAT REPAS AVANT SOIREE		564,02 €
ACHAT FLEURS OCTOBRE ROSE		101,00 €
PRESTATION MAIRIE 30x8 : 240€		415,00 €
FRAIS BANCAIRES		5,30 €
ASSURANCES AXA		216,07 €
FRAIS POSTAUX		2,60 €
FOURNITURES DIVERSES		147,86 €
FOURNITURES /MATERIEL 1204,37+122,32+250		1 576,69 €
SITE INTERNET OVH		69,76 €
RECETTES DEPENSES	3 101,38 €	3 836,42 €
RESULTATS NEGATIF	-735,04 €	
SOLDE BANCAIRE AU 31/12/2024	1 100,06 €	
FOND DE CAISSE 31/12/2024	125,70 €	PLACEMENT EPARGNE 510€

4) BILAN TECHNIQUE :

La parole est à Eric BENOIST pour le bilan technique.

Bilan satisfaisant dans l'ensemble, un net progrès a été fait avec l'acquisition de notre nouvelle sono dont le coût s'élève à 1576,69 euros.

Il faudrait prévoir quelques matériels accessoires (microphones-casque sans fil)

5) APPROBATION DES 3 RAPPORTS :

VOTE : UNANIMITE

6) RENOUVELLEMENT DU CA :

Le tiers sortant est constitué de :

Antoine MANINNA qui se représente.

Eric BENOIST qui se représente.

Pour le reste du CA :

Christian SAPIN se représente.

Sylvie CANTA se représente.

Sadek MOHAMED représente.

Noël BROTTES se représente.

Par contre :

Anne Marie CHAMPETIER ne se représente pas.

Un poste reste donc à pouvoir ...

Personne ne se propose pour entrer dans le CA.

Vote : Le nouveau CA de 6 membres reconduits est voté à l'UNANIMITE.

Le CA a élu dans la foulée le nouveau Bureau :

Christian SAPIN Président

Sylvie CANTA Trésorière

Sadek MOHAMED Secrétaire

Eric BENOIST Responsable Technique son et images

Antoine MANINNA Responsable Buvette

Noël BROTTES Responsable Scène.

Merci pour votre confiance...

7) PROGRAMMATION SAISON 2025 :

Dates 2025 proposées :

V 17/01/2025

V 21/02/2025

V 21/03/2025

V 18/04/2025

V 23/05/2025

V 20/06/2025

V 18/07/2025 Concert LES LARRONS D'OCCASION Hommage à Georges BRASSENS

V 22/08/2025 Concert Noël BROTTES

V 19/09/2025

V 24/10/2025

V 21/11/2025

V 19/12/2025

Toutes ces dates seront sujettes à la validation par la municipalité de Lagorce.

8) QUESTIONS DIVERSES :

- Réflexion du CA sur la possibilité d'organiser un projet de concert au profit des RESTOS DU COEUR.

Pas d'association locale ...

Sylvie propose de se tourner vers une association qui s'occupe des patients ALZHEIMER.

Patrick propose de se tourner vers une association caritative qui s'implique dans le projet ... Il propose de se tourner vers Christine et Eliane qui font parti des Restos du Coeur d'Aubenas.

Possibilité éventuelle de créer un site, ou CD pour recueillir des dons ?

Le Secours Populaire de Vallon Pont d'Arc pourrait également être contacter.

Le TELETHON semble peu probable car on prend la place de l'état ...

- SACEM à recontacter pour préciser à nouveau les conditions de comptabilisation des soirées, et quelles obligations incombent à l'association en terme de ...

- Jean Claude TRAVART trouve que le format actuel de la programmation des soirées est parfait, et convient en terme de timing.

Sadek considère que le nombre de 24 interventions est la limite MAXI à ne pas dépasser.

- Patrick MAZELLIER présente la soirée de la SAINT PATRICK du 15 mars 2025 à VALLON PONT D'ARC.

- Bernard CHEVILLAT intervient pour la communication locale. Des panneaux plastique confectionnés par les services techniques de la mairie de Lagorce sont disponibles pour panneauter dans le village.

Sinon la COM se fait par notre site et nos réseaux, et les affiches réparties par chaque membre du CA.

- Le montant de la cotisation pour 2025 reste fixé à 20 €.

Fin de séance : 22 h 10 mn

Pot de l'amitié et brunch.